



## Déclaration SNUipp-FSU à la CAPD du 22 novembre 2108

Madame la Directrice Académique,

Un nouveau projet de loi était présenté au CSE le 15 octobre dernier. Au-delà de l'obligation d'instruction à trois ans, qui va contraindre au passage les communes à accroître leur financement de l'école privée, il contient tous les ingrédients d'une sérieuse reprise en main autoritaire et supprime l'instance indépendante que constituait le conseil national de l'évaluation scolaire (CNESCO) qui faisait pourtant l'unanimité pour la rigueur et la qualité de ses travaux.

Nous nous inquiétons également des annonces ministérielles sur un statut des directeurs.

S'ajoute à cela un budget et des postes en nombre insuffisant. En effet, l'affichage d'une pseudo priorité au primaire traduite par l'annonce d'une dotation de 2 325 postes dans le premier degré est surtout médiatique. La réalité est tout autre. Cette dotation est bien insuffisante pour couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ainsi que l'abaissement à trois ans de la scolarité obligatoire. Le SNUipp-FSU a chiffré à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour terminer le dédoublement, auxquels il faut en ajouter 1000 (selon le ministère) pour assurer la scolarisation devenue obligatoire dès trois ans.

Ce budget et cette politique éducative ne répondent pas aux vraies questions posées à l'école aujourd'hui pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre la démocratisation de la réussite de tous. Le projet de loi n'y répond pas davantage. Les conditions d'enseignement et d'apprentissage se dégradent, nous sommes loin de l'école de la confiance.

Le SNUipp-FSU, lors de son Université d'automne 2018, a initié un appel solennel de toute la profession.

Cet appel réaffirme la professionnalité des enseignantes et enseignants ainsi que la nécessité de respecter la liberté pédagogique et les savoir-faire enseignants.

Un appel pour qu'enfin les enseignantes et enseignants soient écoutés et respectés, comme acteurs essentiels de la lutte contre l'échec et les inégalités scolaires.

La formation continue est un des leviers majeurs pour changer l'école et la rendre plus efficace pour plus de justice et d'égalité.

Le nombre de demandes montre bien l'importance des besoins des collègues. De son côté, l'offre reste très insuffisante que ce soit en nombre de stages, nombre de places et durées des stages. Cette année, pour 1353 demandes il n'y a que 392 possibilités prévues.

Le SNUipp-FSU demande une augmentation du nombre de places disponibles, et que les stages, cette année, soient maintenus, puisque le département est excédentaire.